

Fiche technique

SeaKlear : Antitache de métal

SECTION 1 : IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE L'ENTREPRISE

Nom du fabricant : HaloSource Inc.
Adresse administrative : 1631 220th St. SE, Suite 100, Bothell, WA 98021
No de téléphone du fabricant : 425 881-6464 (lundi au vendredi, 8 h 00 à 17 h 00 heure avancée du Pacifique)
No de téléphone d'urgence (24 heures) : 800 424-9300 CHEMTREC (local, Amérique du Nord)
703-527-3887 CHEMTREC (international, frais virés acceptés)

Nom de la matière/commercial/ du produit : **SeaKlear : Antitache de métal**
Synonymes : Aucun
Appellation chimique : Non disponible
Formule chimique : Non disponible
No de CAS : Non applicable, ce produit est un mélange.
No d'enr. EPA : Non applicable
Utilisation du produit : Produit tout usage de contrôle des taches.

SECTION 2 : COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

No de CAS	COMPOSANT	%	DANGEREUX SELON OSHA?
Exclusif	Exclusif	Exclusif	NON
Exclusif	Exclusif	Exclusif	OUI

REMARQUE : Consultez la section 8 pour les limites admissibles d'exposition.

SECTION 3 : IDENTIFICATION DES RISQUES

VUE D'ENSEMBLE DES URGENCES

Liquide inodore de couleur rose à lavande.

AVERTISSEMENT! Peut être nocif. Peut causer des brûlures graves aux voies respiratoires et au tube digestif.
Cause des brûlures graves aux yeux et à la peau.

EFFETS POTENTIELS SUR LA SANTÉ

YEUX : Peut causer des blessures oculaires permanentes. Les symptômes comprennent la sensation de brûlure, la dilacération, les rougeurs et l'enflure des yeux. Peut blesser la cornée et entraîner la cécité.

PEAU : Peut provoquer des dommages cutanés permanents. Les symptômes peuvent comprendre les rougeurs, l'irritation brûlante et l'enflure de la peau, les brûlures et autres dommages cutanés. La sensation de brûlure ou de

douleur peut durer plusieurs heures après l'exposition. Les autres symptômes découlant d'un contact avec la peau peuvent comprendre notamment : la perte de cheveux. Le passage de ce produit à l'organisme par l'entremise de la peau est possible, mais il reste improbable qu'il produise des effets nocifs lors d'une manipulation et une utilisation sécuritaire.

INHALATION : Il est impossible de respirer cette matière dans certaines conditions de manipulation et d'utilisation (par exemple, durant le chauffage, la vaporisation ou le brassage). Respirer cette matière peut être dangereux ou même fatal. Les symptômes comprennent entre autres une grave irritation et des brûlures au nez, à la gorge et aux voies respiratoires. On s'attend à ce que les symptômes ne se manifestent pas lorsque les concentrations sont inférieures aux limites recommandées.

INGESTION : Avaler cette matière peut être dangereux ou même fatal. Les symptômes comprennent entre autres une grave irritation de l'estomac et de l'intestin (nausées, vomissements, diarrhée), des douleurs abdominales et le vomissement de sang. Avaler cette matière peut provoquer des brûlures et détruire les tissus de la bouche, de la gorge et du tube digestif. Une pression artérielle et un choc peuvent survenir suite à une grave blessure des tissus.

EXPOSITION CHRONIQUE/CANCÉROGÉNICITÉ : Aucune information n'est disponible. Le risque que cette matière cause le cancer est inconnu. Cette matière ne fait pas partie de la liste des cancérogènes du Centre International de Recherche sur le Cancer, du National Toxicology Program (NTP) ou de l'Occupational Safety and Health Administration (OSHA).

AGGRAVATION D'UN ÉTAT DE SANTÉ ANTÉRIEUR : Des problèmes pré-existants des organes suivants (ou systèmes d'organe) pourraient être aggravés par l'exposition à cette matière : voies respiratoires supérieures, peau, poumons (par exemple conditions similaires à l'asthme)

EFFETS ENVIRONNEMENTAUX POTENTIELS : Consultez la section 12. Information écologique.

SECTION 4 : PREMIERS SOINS

TECHNIQUES DE PREMIERS SOINS

CONTACT OCULAIRE : Irriguez à l'eau courante immédiatement et poursuivez pendant 15 minutes sans arrêter. Retirez les verres de contact après les 5 premières minutes et continuez à laver. Obtenez rapidement une consultation médicale, de préférence auprès d'un ophtalmologiste.

CONTACT CUTANÉ : Rincez immédiatement la peau à grande eau pendant au moins 15 minutes tout en retirant les vêtements et chaussures contaminés. Consultez immédiatement un médecin. Lavez les vêtements avant de les réutiliser et mettez au rebut les chaussures contaminées.

INHALATION : Si des symptômes apparaissent, sortez immédiatement la victime à l'air frais. Consultez immédiatement un médecin; gardez la victime au chaud et au repos. Si la victime ne respire pas, administrez la respiration artificielle. Si la victime a de la difficulté à respirer, administrez de l'oxygène.

INGESTION : Consultez immédiatement un médecin. Ne faites pas vomir. Le vomissement provoquerait des dommages additionnels à la bouche et à la gorge. Si la victime est consciente et alerte, rincez immédiatement la bouche à l'eau et faites-lui boire du lait ou de l'eau. Si possible, ne laissez pas la victime sans surveillance.

NOTE AUX MÉDECINS : Aucune

SECTION 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE LES INCENDIES

POINT D'ÉCLAIR : Non disponible

TEMPÉRATURE D'AUTO-ALLUMAGE : Non disponible

LIMITE SUPÉRIEURE D'INFLAMMABILITÉ : Non disponible

CLASSE D'INFLAMMABILITÉ (OSHA) : Non applicable

LIMITE INFÉRIEURE D'INFLAMMABILITÉ :
Non disponible

**VITESSE DE COMBUSTION/PROPAGATION
DE LA FLAMME** : Non disponible

DONNÉES UNIQUES RELATIVES À LA COMBUSTION : Aucune connue.

PRODUITS DE COMBUSTION DANGEREUX : Pourrait former des oxydes de carbone, des oxydes d'azote et des vapeurs toxiques

PROCÉDÉ D'EXTINCTION : Employez des mesures d'extinction appropriées aux circonstances locales et à l'environnement immédiat.

PROTECTION DES POMPIERS : Gardez tout le monde à l'écart. Isolez la zone de l'incendie et interdisez toute entrée non indispensable. Utilisez de l'eau pulvérisée, du dioxyde de carbone, des produits chimiques secs ou de la mousse pour l'extinction de résidus combustibles. Portez un appareil respiratoire autonome à pression positive (ARA) et une tenue de protection complète contre les incendies (elle comprend un casque de pompier, un manteau, des pantalons, des bottes et des gants). Évitez tout contact avec cette matière durant les opérations de lutte contre les incendies. S'il y a probabilité de contact, portez une tenue d'intervention complète résistant aux produits chimiques avec ARA et combattez l'incendie depuis un emplacement éloigné.

SECTION 6 : MESURES EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUEL : Consultez la section 8 (Équipement de protection individuel).

PRÉCAUTIONS ENVIRONNEMENTALES : Consultez la section 12. Information écologique.

MÉTHODES DE NETTOYAGE : Toute personne ne portant pas d'équipement de protection doit être exclue de la zone du déversement jusqu'à ce que le nettoyage soit terminé. Arrêtez le déversement à la source, creusez un fossé pour prévenir la propagation, pompez le liquide vers une citerne de récupération. Le liquide qui reste peut être ramassé avec du sable, de l'argile, de la terre, un agent absorbant ou toute autre matière absorbante, puis pelleté dans un contenant. Ramassez tout produit déversé et autres matières contaminées et placez dans des contenants de mise au rebut marqués. Si possible, nettoyez la zone du déversement à sec, puis rincez à grande eau. Absorbent le liquide avec de la vermiculite, un agent absorbant à planchers ou toute autre matière absorbante.

SECTION 7 : MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

RECOMMANDATIONS DE MANIPULATION SÉCURITAIRE

VENTILATION : N'utilisez que dans un endroit où la ventilation est adéquate.

PRÉVENTION DES INCENDIES : Aucune exigence particulière.

EXIGENCES DE MANIPULATION SPÉCIFIQUES : Utilisez l'ÉPI approprié (consultez la section 8). Attention que la matière n'entre pas en contact avec les yeux. Évitez de respirer les brumes. Évitez le contact avec la peau ou les vêtements. Lavez-vous soigneusement après la manipulation.

RECOMMANDATIONS D'ENTREPOSAGE SÉCURITAIRE

CONFINEMENT : Gardez le contenant fermé lorsqu'il ne sert pas.

RECOMMANDATIONS SUR LA PIÈCE D'ENTREPOSAGE : Température d'entreposage : -17,7 C à 48,9 C (0 à 120 deg F).

CONDITIONS D'ENTREPOSAGE : Les solutions du produit sont corrosives pour de nombreux matériaux de construction courants comme l'acier, le fer galvanisé, l'aluminium, l'étain et le zinc. Ces solutions peuvent être entreposées et manipulées dans un équipement d'acier à enduit phénolique cuit, polyéthylène, acier inoxydable ou époxyplastique renforcé.

SECTION 8 : MESURES D'EXPOSITION/PROTECTION PERSONNELLE

MESURES D'INGÉNIERIE: Une ventilation générale est suffisante dans la plupart des conditions. Une aération locale peut être nécessaire pour certaines opérations.

ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUEL (ÉPI)

PROTECTION OCULAIRE/FACIALE : Utilisez des lunettes de protection contre les agents chimiques. Veillez à ce qu'une douche oculaire soit disponible dans la zone de travail.

PROTECTION CUTANÉE : Portez des vêtements propres à manches longues et recouvrant le corps.

PROTECTION DES MAINS : Utilisez des gants chimiquement résistants à cette matière. Lorsqu'il existe une possibilité de contact prolongé ou fréquent, revêtez une tenue de protection chimique résistant à cette matière. Si vos mains présentent des éraflures ou des coupures, utilisez des gants chimiquement résistants à cette matière, même si l'exposition doit être brève.

PROTECTION RESPIRATOIRE : Un programme de protection respiratoire conforme aux normes OSHA 29 CFR 1910.134 et ANSI Z88.2 doit être suivi lorsque les conditions du milieu de travail justifient l'emploi d'un respirateur.

BONNES PRATIQUES D'HYGIÈNE ET DE TRAVAIL : Respectez toujours de bonnes pratiques d'hygiène et de travail en évitant les vapeurs ou brouillards et tout contact avec la peau ou les yeux. Lavez les mains à fond après la manipulation et avant de manger ou de boire. Portez toujours un ÉPI lorsque vous réparez ou effectuez l'entretien d'un équipement contaminé.

DIRECTIVES D'EXPOSITION

LIMITES ADMISSIBLES D'EXPOSITION						
INGRÉDIENT NO DE CAS	OSHA		WISHA		ACGIH (TLV)	
	TWA	STEL	TWA	STEL	TWA	STEL
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable

SECTION 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

COULEUR : Rose à lavande

FORME PHYSIQUE : Liquide

pH : 10,5

DENSITÉ DE VAPEUR : 0,6 (AIR=1)

POINT DE FUSION : Non disponible

SOLUBILITÉ À L'EAU : Non disponible

FORME : Liquide

ODEUR : Aucune

PRESSION DE VAPEUR : 17,50 mmHg à 68,00 °F / 20,00 °C

POINT D'ÉBULLITION : 103,89 °C / 104 °C à 760,00 mmHg

POINT DE CONGÉLATION : Non disponible

GRAVITÉ OU DENSITÉ SPÉCIFIQUE : 1,05 g/mL

REMARQUE : Ces données physiques sont des valeurs types basées sur la matière étudiée, mais elles peuvent varier d'un échantillon à l'autre. Les valeurs ne doivent pas être interprétées comme une analyse garantie d'un quelconque lot spécifique ni comme des spécifications.

SECTION 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

STABILITÉ CHIMIQUE : Stable dans des conditions normales.

CONDITIONS À ÉVITER : Aucune connue.

MATIÈRES À ÉVITER (INCOMPATIBILITÉ) : Évitez le contact avec les métaux réactifs comme l'aluminium et le magnésium, l'acier, les acides minéraux forts, les agents oxydants forts.

PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX : Pourrait former des oxydes de carbone, des oxydes d'azote (NOx) et des vapeurs toxiques.

POLYMÉRISATION DANGEREUSE : Ne se produira pas.

SECTION 11 : INFORMATION TOXICOLOGIQUE

DL₅₀ ORALE (rat) : Non disponible.

DL₅₀ DERMIQUE (lapin) : Non disponible.

IRRITATION CUTANÉE : Non disponible.

IRRITATION OCULAIRE : Non disponible.

SENSIBILISATION CUTANÉE : Non disponible.

INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE : Aucune

SECTION 12 : INFORMATION ÉCOLOGIQUE

ÉCOTOXICITÉ : Non disponible.

MOBILITÉ : Non disponible.

PERSISTANCE ET DÉGRADABILITÉ : Non disponible.

POTENTIEL DE BIOACCUMULATION : Non disponible.

INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE : Non disponible.

SECTION 13 : CONSIDÉRATIONS DE MISE AU REBUT

Si ce produit tel que fourni doit être mis au rebut, il est conforme aux critères en matière de déchets dangereux tels que définis dans la loi Resource Conservation and Recovery Act (RCRA) 40 CFR 261. Veuillez prendre note que les exigences locales et d'État ou provinciales en matière de mise au rebut pourraient être plus restrictives ou différentes de toute autre façon de la réglementation fédérale. Consultez tous les règlements locaux et provinciaux/d'État en regard de la mise au rebut adéquate de cette matière.

REMARQUE : Les ajouts chimiques, le traitement ou la modification d'une façon ou d'une autre de cette matière peuvent rendre incomplète, inexacte ou de toute autre façon inappropriée l'information relative à la gestion des déchets présentée dans cette fiche technique.

SECTION 14 : INFORMATION SUR LE TRANSPORT

U.S. DEPARTMENT OF TRANSPORTATION (DOT):

Appellation réglementaire : Non réglementée
 Classe de risque : Non réglementée
 Numéro d'identification (No UN) : Non réglementé
 Groupe d'emballage (PG) : Non réglementé

SECTION 15 : INFORMATION RÉGLEMENTAIRE

STATUT TSCA : Tous les ingrédients font partie de l'inventaire TSCA ou n'ont pas l'obligation d'être détaillés.

SARA TITRE III SECTION 302 SUBSTANCES EXTRÊMEMENT DANGEREUSES (EHS) :

APPELLATION CHIMIQUE :	TPQ	RQ
Non applicable	Non applicable	Non applicable

SARA TITRE III SECTION 311/312 CATÉGORIES DE RISQUES : Cette matière est-elle conforme à la définition des catégories de risques suivantes selon la définition « Catégories de risques » de l'EPA, promulguée sous les sections 311 et 312 du programme SARA Titre III?

DANGER AIGU POUR LA SANTÉ	DANGER D'INTOXICATION CHRONIQUE	RISQUE D'INCENDIE	DANGER DE RÉACTIVITÉ	RELÂCHEMENT SOUDAIN DE LA PRESSION
OUI	NON	NON	NON	NON

SARA TITRE III SECTION 313 INFORMATION SUR LES PRODUITS CHIMIQUES TOXIQUES :

APPELLATION CHIMIQUE :	NO DE CAS	CONCENTRATION (%)
Non applicable	Non applicable	Non applicable

PROPOSITION 65 CALIFORNIE : Les produits chimiques suivants sont reconnus par l'État de Californie comme cause de cancer ou de toxicité pour la reproduction : AUCUN

SECTION 16 : AUTRES INFORMATIONS

INFORMATIONS DE RÉVISION :

Section(s) de cette fiche technique modifiée(s) depuis la dernière révision du document :

- La couleur, le pH et la gravité spécifique ont été mis à jour
- La composition a été mise à jour

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ :

L'information ci-dessus est basée sur des renseignements que HaloSource, Inc. juge fiables et elle n'est fournie qu'à des fins informationnelles seulement. HaloSource, Inc. rejette toute responsabilité quant à de possibles dommages résultant de l'utilisation de l'information ci-dessus et rien de ce que contiennent les présentes ne constitue une garantie (y compris d'adaptation à des fins particulières) ou une représentation en regard de l'exactitude ou de l'intégralité des données, du produit décrit ou de son utilisation à des fins spécifiques, même si ces fins sont connues de HaloSource, Inc. L'évaluation finale de la pertinence de l'information, de la façon de l'utiliser ou d'utiliser le produit et d'une infraction potentielle incombe uniquement à l'utilisateur.

FICHE TECHNIQUE PRÉPARÉE PAR : Jeremy Heath, directeur EH&S